

4. Discours de Sa Grandeur Mgr L.-N. Bégin.

5. Rapport probable sur *le mouvement général d'organisation sociale des catholiques de France*, et spécialement les œuvres de presse et de propagande, par M. l'abbé Thellier de Poncheville.

6. Discours de l'honorable juge A.-B. Routhier : *La tempérance et les destinées du Canada*.

#### NOTES

LIEU DE RÉUNION. — Les assemblées générales du Congrès et les séances de gala auront lieu dans la salle de promotions de l'Université Laval.

L'INSIGNE DU CONGRÈS. — Il consiste en une simple croix noire, à bordure d'argent, émaillée, et s'épinglant sur ruban de couleur, où se détache la légende ; « Congrès de tempérance, Québec, 1910 ». Cet insigne sera mis en vente, à la veille du Congrès, à 25 sous l'unité.

LA CARTE INDISPENSABLE. Ne seront admis aux diverses réunions du Congrès, religieuses ou civiles, que les seuls *Membres*, porteurs d'une carte de *Bienfaiteur, de Titulaire, d'Adhérent* ou de *Délégué* des institutions bienfaitrices.

*Communiqué du*

*Secrétariat général du Congrès.*

\*\*\*\*

#### Amérique

*Une statistique des Conférences de Saint-Vincent de Paul dans le Nouveau-Monde*

D'après le *Bulletin* des Conférences de Saint-Vincent de Paul (novembre 1909), les sociétés d'Ozanam n'ont cessé de prendre de l'extension, l'an dernier, en Amérique.

Au Canada, trois Conférences nouvelles ont été créées à Québec. A l'heure actuelle, le Conseil supérieur du Canada a sous sa direction 150 Conférences, dont 34 pour Québec, 31 pour Montréal et 14 pour Toronto. D'importantes œuvres de patronage ont été fondées à Montréal, Ottawa, Trois-Rivières, Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick.